

# LES STAGES DE REMISE À NIVEAU

**Les stages de remise à niveau** sont proposés par les professeurs des écoles aux parents ou aux représentants légaux des élèves de CM1 et CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques. Les élèves de CE1 peuvent cependant également en bénéficier.

Ces stages se déroulent sur une durée de 15 heures à raison de 3 heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été.

Les groupes d'élèves qui bénéficient de ce service sont constitués sur **la base d'un maximum de 6 enfants**. Chaque site compte un minimum de 3 groupes, pour des raisons de sécurité notamment.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe établit un bilan de compétences en français et en mathématiques de chaque élève concerné qu'il transmet aux enseignants qui conduiront le stage. A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève est faite puis communiquée à la famille.

Les stages sont conduits par des enseignants du premier degré volontaires. Ils sont rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement.

## **Les enjeux du stage :**

Les stages de remise à niveau sont un temps fort pouvant apporter une réponse et avant tout une remise en confiance des élèves concernés.

L'enjeu fondamental de toutes les actions à envisager pour aider les élèves est bien la réussite de leur parcours scolaire en vue de l'obtention progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, nécessaire à leur insertion et épanouissement dans leur vie professionnelle et personnelle.

Restaurer l'estime de soi et mettre au point des méthodes de travail et des procédures pouvant être réinvesties en classe est l'enjeu affiché de ces stages de remise à niveau, grâce au regard bienveillant mais exigeant de la part de l'enseignant (statut de l'erreur, confrontation des procédures, valorisation des échanges et de l'argumentation).

## **Responsabilité des enseignants engagés dans des stages**

Vous pouvez également consulter le *Questions-Réponses : aide à la mise en œuvre* téléchargeable sur le site de circonscription.

## **Cadre réglementaire**

« Dans la mesure où ce service est mis en place par les services de l'éducation nationale, il doit être considéré comme faisant partie intégrante du service public de l'enseignement, même s'il est organisé pendant la période des vacances scolaires. » (Lettre ministérielle du 2 avril 2008)

### **1 – Accueil :**

Pendant la durée du stage, l'enseignant a la responsabilité des élèves. Les enseignants qui encadrent le stage s'informeront des conditions d'accueil de l'école hébergeant le stage, notamment l'accès aux salles de classe et au téléphone.

### **2 – Surveillance :**

La responsabilité des élèves incombe aux enseignants pendant la totalité des trois heures. Chaque enseignant assure l'accueil des élèves le matin et leur départ en fin de matinée. Il encadre le moment de récréation commun à tous les groupes (15 minutes).

### **3 – Assiduité des élèves :**

Les maîtres doivent faire l'appel tous les jours. Les parents doivent signaler et justifier toute absence.

### **4 – Organisation du service des enseignants :**

En cas d'absence d'un enseignant en charge d'un groupe, les enseignants des autres groupes accueillent les élèves du groupe de l'enseignant absent. **Ne jamais laisser repartir les élèves qui doivent être accueillis.**

### **5 – Sécurité :**

Il est prévu que sur chacun des sites d'implantation du stage un enseignant assure la responsabilité. Le numéro de téléphonique professionnel de l'IEN lui sera communiqué en cas d'urgence.

« Les régimes de responsabilité applicables en cas d'accident sont les mêmes que ceux qui couvrent les autres activités scolaires. » (Lettre ministérielle du 2 avril 2008) En conséquence, selon le cas : prévenir le responsable légal, appeler les services de secours si besoin ou appeler l'IEN ou son représentant pendant la période de stage.

### Conseils pour organiser le temps :

Vous trouverez en page 3 deux propositions d'emploi du temps à adapter aux élèves accueillis.

L'organisation du temps part du principe que la moitié du temps imparti au soutien scolaire peut être consacré à la maîtrise de la langue tandis que l'autre moitié concerne les mathématiques.

De manière générale, la démarche qui a induit l'outil présenté repose sur un constat :

Les types de difficultés que peuvent rencontrer les élèves de CM2 avant l'entrée en sixième sont liés :

#### En maîtrise de la langue, à :

- un déchiffrage inefficace
- une orthographe peu assurée, voire défaillante
- une mauvaise compréhension (orale ou écrite)
- une production d'écrit hasardeuse et peu structurée

#### En mathématiques, à :

- à des mécanismes peu automatisés (calcul mental, techniques opératoires),
- à des difficultés liées à la lecture et à la compréhension des énoncés de problèmes.

### Démarche pédagogique :

Il s'agit par séance d'aide et en fonction des difficultés repérées de :

- **Identifier** un contenu d'apprentissage précis et prioritaire à travailler avec ces élèves; quelques exemples
  - a. Les sons qu'ils ne savent encore ni lire aisément ni écrire sans erreur
  - b. Les règles d'accord simples: adjectif/nom - sujet/verbe - terminaisons des verbes au présent, futur, participe passé
  - c. Les nombres dont la lecture, l'écriture, la décomposition/recomposition ne sont pas acquises
  - d. La résolution de problèmes de base: un énoncé -une question et recherche de la réponse en phrase et en opération.
- **Expliciter** pour les élèves, clairement en début de chaque séance, la compétence précise qui sera travaillée ;
- **Pratiquer** une pédagogie de l'explicite, permettant aux élèves de bien comprendre ce qu'ils font, comment ils font le faire et pourquoi le faire.
- Reprendre chaque **erreur** et parvenir à l'automatisation de l'apprentissage.
- **Transférer** l'acquis sur une autre situation (pas trop éloignée de la première).
- Garder systématiquement une **trace écrite** : un cahier de stage pourra être mis en place afin que le travail de la classe d'origine puisse être bien identifié lisible.
- Ménager un temps de **pratique autonome** pour l'élève.

Il ne faut surtout pas oublier la question: « que venez-vous d'apprendre? A quoi cela va-t-il vous servir ? ».

Compte tenu des difficultés de ces élèves, ils peuvent conférer aux savoirs des sens diversifiés, mais tous se doivent d'être acceptés à partir du moment où ils permettent de positiver un apprentissage.

Dans la mesure du possible, ces stages peuvent être l'occasion de proposer des outils, des supports peu utilisés dans le cadre ordinaire de la classe par manque de temps et/ou d'opportunité. Si les supports traditionnels sont à employer, il conviendra de veiller à ne pas user de manière excessive de photocopies, mais au contraire de privilégier l'écrit personnel qui permet de structurer la pensée.

### **Proposition d'outils et supports à corrélés à l'évaluation de compétences établie par l'enseignant d'origine :**

*Source DSDEN 22 – Documents téléchargeables sur le site de circonscription*

- La dictée flash
- L'atelier de négociation graphique
- Les difficultés de compréhension en lecture
- La lecture à voix haute
- Lire une nouvelle au cycle 3 (IEN Luçon)
- Maîtrise de la lecture (IEN Cagnes / Mer)
- Maîtrise de l'orthographe et de la grammaire (IEN Cagnes / Mer)
- Pistes pédagogiques (Midap)
- Le calcul mental du CP au CM2 (dossier proposé par la mission départementale « Mathématiques » du Maine et Loir)
- Quelques éléments de réflexion dans le domaine des mathématiques

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Maîtrise de la langue	<p>15 minutes : <b>Dictée flash ou Atelier de Négociation graphique</b> (cf. fiches accompagnement)</p> <p><i>A partir d'un texte court (dans son intégralité ou non) ; c'est le support idéal pour retravailler et asseoir les règles d'orthographe lexicale et grammaticale.</i></p> <p>25 minutes : <b>Compréhension explicite puis implicite à partir de ce même texte court.</b></p> <p><i>La phase de verbalisation est essentielle, l'arrêt sur le lexique, les substituts nominaux et les marqueurs temporels, logiques ou spatiaux est nécessaire.</i></p> <p>20 minutes : <b>Production d'écrit court</b> : quand cela est possible, à partir du texte du jour.</p> <p><i>Le réinvestissement des règles d'écriture et l'étude de la langue prennent ici tout leur sens (exemple : écrire pour revisiter les correspondances phonèmes/ graphèmes)</i></p> <p>10 minutes : <b>Lecture à voix haute des productions,</b></p> <p><i>Confrontation aux consignes de départ, argumentation.</i></p> <p><u>Temps global : 90 minutes – 10 minutes pour le temps de récréation → 70 minutes utiles</u></p>				
Mathématiques	<p>10 minutes : <b>Calcul mental systématique</b></p> <p>20 minutes : <b>1/3 temps pour des activités ouvertes de recherche</b> (cf. Analyse d'énoncés de problèmes= Résolution de Problèmes- Retz . La phase de verbalisation aboutissant à la compréhension de l'énoncé est indispensable).</p> <p>20 minutes : <b>1/3 temps pour établir les savoirs, résolution du problème.</b> Analyse constructive de l'erreur, synthèse des étapes et procédures nécessaires à la résolution</p> <p>20 minutes : <b>1/3 temps pour conforter les techniques</b> Représentation du nombre, mécanismes opératoire. Recours possible à l'outil informatique (site « le matou matheux » par exemple)</p> <p><u>Temps global : 90 minutes – 10 minutes pour le temps de récréation → 70 minutes utiles</u></p>				

Source : Circonscription Dijon Est